

**DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
SESSION 2022**

**FRANÇAIS
Dictée**

Série professionnelle

Durée de l'épreuve : 20 mn

10 points

Rappel : le candidat compose sur la même copie que l'épreuve de grammaire et compétence linguistique - compréhension et compétence d'interprétation.

L'utilisation de la calculatrice et du dictionnaire est interdite.

Dictée (10 points – 20 minutes)

Lors de la dictée, on procèdera successivement :

- 1. à une lecture préalable, lente et bien articulée du texte,**
- 2. à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons,**
- 3. à la relecture, sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons.**

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte, ils en seront avertis avant cette relecture.

Avant de commencer la dictée, on inscrira au tableau de manière lisible :

- D'après André Gide, *Si le grain ne meurt*, 1926

Concentré sur la préparation de son cours, mon père ne s'occupait guère de moi. Il passait la plus grande partie du jour, enfermé dans un vaste cabinet de travail un peu sombre, où je n'avais accès que lorsqu'il m'invitait à y venir. C'est d'après une photographie que je revois mon père, avec une barbe carrée, des cheveux noirs assez longs et bouclés ; sans cette image je n'aurais gardé souvenir que de son extrême douceur.

D'après André Gide, *Si le grain ne meurt*, 1926